

l'origine des malheurs de son frère et du royaume. Toutefois, on peut dire qu'en posant un tel acte, la Linguère Dyambur-gel voulait qu'après la mort du Brack, le pouvoir restât aux mains de sa lignée maternelle. Cependant, la destitution du neveu consanguin a conduit à une crise, car après une tentative d'assassinat du Brack, les dissidents finirent par s'exiler. Ils se fixèrent à Wuli, un pays riche en or, situé dans le Sénégal oriental actuel, principale réserve de mines d'or du pays. Cette lignée évincée en 1683 finira par prendre le pouvoir en 1716 et le gardera jusqu'en 1766 (soit 50 ans). Après 19 ans de guerre civile, ils reprendront le contrôle du pouvoir jusqu'à la fin du royaume en 1855 (soit 70 ans). Il faudra noter que sur toute cette période, même s'il y a eu des intermèdes durant lesquels le Brack venait d'une autre lignée, les Linguères, elles, étaient toujours issues de la famille Tedjek¹.

Dans les luttes pour le contrôle du pouvoir entre les trois lignées éligibles, Dioss, Loggar, Tedjek, qui seules pouvaient prétendre au trône, les femmes ont payé un lourd tribut, parce qu'elles ont été l'objet d'éliminations systématiques pour éviter qu'elles ne donnent naissance à des enfants mâles. Les Linguères, Djambourgel, Co-Ndama, Anta Diop et sa fille Féyor Anta, ont été sauvagement assassinées. Co-Ndama a été égorgée par son neveu consanguin, Féyor Anta, enceinte et à terme. Le bébé retiré vivant du ventre de sa mère a été égorgé par la suite, parce qu'il était un garçon.

Les femmes vont développer des stratégies de contrôle du pouvoir et le tournant décisif s'opère en 1795, lorsque la Linguère Tègue Rella, suite à la folie de son frère, le Brack Ndiack Coumba, prend le contrôle après avoir soigneusement caché la maladie du roi en l'exilant hors de la capitale. À partir de cette date, ce sont les femmes qui dans l'ombre exercent le pouvoir. En 1805, la Linguère Fatim Yamar Khouriaye qui a remplacé sa sœur Tègue Rella, propose au poste de Brack son cousin Couly Mbaba Diop dont la légitimité était contestée en raison de son patronyme. Cela permet d'avoir le contrôle absolu du pouvoir, car ce dernier n'incarnait pas la légitimité, au regard des principes voulant que

¹ Cette famille Tédjek s'est enrichie au cours de son exil au pays de l'or et son long règne lui a permis d'accumuler une fortune et des armes, grâce à des échanges avec les comptoirs français. Ainsi, elle contrôlait un parti militairement puissant et un immense trésor familial.

seul les Mbodj puissent assumer cette fonction. À sa mort en 1816, elle fait élire son mari, Amar Fatim Borso² en lui adjoignant comme vice-Brack, son propre neveu.

Le nom de Fatim Yamar Khouriaye est resté dans l'histoire du Sénégal, car c'est elle qui le 7 mars 1820, en l'absence des hommes, organisa la résistance pour faire face à l'attaque de la capitale par l'ennemi³. Sentant la victoire lui échapper, elle a préféré se brûler vive avec plusieurs de ses compagnes, préférant la mort au déshonneur. Ce jour-là, en décidant d'évacuer ses deux filles, Djeumbeut et Ndatté Yalla, âgées d'à peine 10 à 12 ans, pour perpétuer sa lignée, elle avait pris un acte de haute portée politique. En effet, ces dernières finiront par diriger le Royaume et poursuivre l'œuvre de leur mère.

Djeumbeut proclamée Linguère, adopta la même stratégie que sa mère en proposant en 1827 un Brack qui ne pouvait pas lui porter ombrage. À la mort de ce dernier en 1840, avec sa sœur Ndatté Yalla, elles ont su contrecarrer l'objectif des Français, ont pu imposer leur candidat au détriment de celui de la colonie, et elles ont gouverné à sa place⁴. Ainsi, pendant 60 ans, de 1795 à 1855, date de la conquête du Waalo par la France, la réalité du pouvoir était entre les mains des femmes.

Avec Ndatté Yalla, dernière souveraine du Waloo, installée le 1^{er} octobre 1846 à la mort de sa grande sœur Djeumbeut, on assiste au parachèvement du processus de contrôle du pouvoir initié par les Linguères depuis le XVII^e siècle.

² Ce qui conduisit au fait rarissime que la Linguère soit en même temps l'épouse du Brack.

³ L'ennemi, composé de guerriers des deux états voisins maures et toucouleur, profita de l'absence des principaux dignitaires du royaume qui étaient à Saint Louis en compagnie du Roi qui devait s'y faire soigner à la suite d'une attaque antérieure, pour attaquer la capitale. Les assaillants, surpris par la forte riposte des femmes déguisées en hommes, se replièrent mais elles crièrent victoire trop tôt, et en ôtant leurs turbans elles dévoilèrent leur féminité. L'ennemi dans un sursaut d'orgueil mâle revint à l'attaque et finalement eut raison de ces braves guerrières.

⁴ En fines stratèges, elles avaient réussi à influencer le collège des électeurs. Selon les archives coloniales, elles ont offert, pendant les trois jours que durèrent les consultations, 1500 F de l'époque. La tradition orale nous précise qu'elles ont offert des repas princiers, des bœufs, des pagnes et deux kilos d'or par jour.

Si en 1819, dans les accords signés entre le Waalo et les Français, il ne figurait que des hommes. À partir de 1846, tous les actes officiels portaient le nom de Ndatté Yalla. Elle finit ainsi par reléguer le Brack et les autres dignitaires au second plan. Parfois, les Français ne s'adressaient qu'à Ndatté, et il arrivait que les lettres envoyées au gouverneur ne portent que sa seule signature. Dans une correspondance adressée le 23 mai 1851 à Faidherbe, retrouvée aux archives nationales du Sénégal, Ndatté s'exprimait en ces termes: «le but de cette lettre est de vous faire connaître que l'île de Mboyo m'appartient depuis mon grand-père jusqu'à moi. Aujourd'hui, il n'y a personne qui puisse dire que ce pays lui appartient. Il est à moi seule». Ndatté se considérait comme le seul souverain du Royaume du Waalo.

Son règne sera marqué par une défiance permanente des Français contre lesquels elle a livré une bataille acharnée. Dès 1847, elle s'opposa au passage du bétail sur son territoire pour ravitailler Saint Louis. Elle décida de faire prévaloir ses droits sur l'île de Mboyo et sur l'île de Sor (une partie de l'actuelle ville de Saint Louis) qu'elle affirma n'avoir jamais vendu à personne. Le 5 novembre 1850, elle interdit tout commerce dans les zones de sa dépendance. Cette mesure touchait les intérêts des Français et les hostilités étaient ouvertes. C'est avec la bataille déclenchée le 5 février 1855 par Faidherbe que les troupes du Waalo seront définitivement battues le 25 février 1855 par la puissance technologique de l'ennemi.

L'histoire du Waalo nous enseigne qu'au moins, en ce qui concerne le statut de la femme, comme ce fut le cas entre les Gaulois et les Romains, les civilisations africaines étaient de loin en avance sur celles de leurs vainqueurs. La première force de résistance que les Français ont rencontrée en 1855 dans leur politique de colonisation du Sénégal avait pour chef une femme. Il a fallu à ceux qui ont vaincu la Reine Ndatté Yalla attendre 1945, soit 90 ans, pour daigner accorder le statut de citoyennes à leurs femmes.

L'histoire du Waalo ouvre une piste pour la recherche d'un modèle de gestion partagée du pouvoir que l'on trouve dans d'autres espaces, d'autant que d'autres modèles intéressants se sont développés dans d'autres espaces en Afrique.

Au Nigeria, les historiens signalent l'existence d'institutions de femmes chez certains groupes Ibos de l'Ouest. L'*Omu*, reine mère du village ou d'un groupe de villages, jouait un rôle parallèle à celui du roi

ou *Obi* – chef. Elle n'en était ni la mère, ni la sœur, ni l'épouse, ni même une parente. Elle représentait l'équivalent du pouvoir mâle. C'était une femme reconnue pour ses capacités, son intelligence ou sa fortune et qui portait des signes distinctifs de son statut, comme par exemple un couvre-chef (Coquery-Vidrovitch 1994).

En Côte d'Ivoire, la société Baoulé présente un exemple de règles de répartition remarquablement égalitaire entre les sexes. Les femmes avaient le droit d'hériter leur position d'aînée du lignage d'un groupe de parenté du chef du village ou d'un ensemble de villages. Ce privilège remonterait à la fondatrice du groupe, la reine Pokou d'origine Ashanti, qui au XVIII^e siècle entraîna avec elle une cohorte de réfugiés politiques.

Outre l'espace politique, les femmes pouvaient acquérir dans l'espace religieux un pouvoir exceptionnel. Dans les sociétés secrètes traditionnelles, elles pouvaient occuper la plus haute hiérarchie et exercer l'autorité effective sur tous les membres, hommes et femmes, parce que d'elles dépendait le destin de leur peuple. Elles avaient le pouvoir de prédire l'avenir, de guérir les malades, d'entrer en contact avec les ancêtres. Ce sont elles qui donnaient la vie et qui éloignaient le mal.

Les rites de fertilité agraire et les cérémonies rituelles se rapportant aux récoltes étaient en liaison directe avec le rôle central et irremplaçable de la communauté féminine, parce que la fertilité agricole se trouvait associée à la fécondité féminine.

Catherine Coquery-Vidrovitch (1994) rapporte l'existence d'une dynastie féminine, les Mujaji, qui vécut du XVI^e au XIX^e siècle en pays Sotho – Afrique Australe – et dont certains membres furent vénérés comme des faiseurs de pluie. Boubou Hama (1972) affirme que certains *Zimas* – prêtres du culte Foley – sont de sexe féminin.

Les compétences sacerdotales et médicinales de la femme lui donnaient des droits indiscutables. Cela l'autorisait notamment à intervenir directement sur la vie publique, ou à défaut, d'exercer une certaine influence, à titre privé ou officieux, même lorsque le pouvoir en dernière instance était détenu symboliquement ou effectivement par les hommes.

En Haïti, la cérémonie du Bois Caïman, point de départ de la révolte générale des esclaves qui a conduit à l'indépendance en 1804, fut présidée par une prêtresse vaudou (Gilbert 2001).

En Casamance, de nombreux témoignages convergent sur le fait que les femmes ont été impliquées dans la préparation du conflit dans sa dimension mystique, de par leur rôle de prêtresse. Et de fait, la paix passe par celles-là qui sont gardiennes des bois sacrés où les combattants prêtent un serment dont seules ces dernières peuvent les délivrer (Sarr 2001).

Les associations féminines, les classes d'âges et les sociétés secrètes – interdites à l'autre sexe – avaient une fonction politique et pouvaient passer pour une voie d'accès au pouvoir. Ces institutions permettaient à leurs adhérentes de donner leur appréciation sur les décisions à prendre, telles que la nomination de chefs et les actes d'alliances ou de guerre. Elles étaient représentées sur la place publique par leur porte-parole. Hadiza Djibo a raison de dire que :

Quelle qu'ait été l'origine des prérogatives des femmes en Afrique, et quelle que puisse être la difficulté de reconstituer d'une manière précise l'état des relations entre sexes dans les temps précoloniaux, il est possible d'affirmer que ce qui a conduit à la perte des privilèges de la femme, au renforcement de l'hégémonie masculine et à l'aggravation de l'assujettissement féminin, est à chercher pour une large part, dans le bouleversement des structures économiques, sous l'effet du choc provoqué par des facteurs exogènes. (Djibo 2001)

C'est le pouvoir colonial avec un projet de société patriarcal, renforcé par les religions étrangères qui a exclu les femmes de l'espace public en leur refusant toute possibilité de participer au jeu politique. D'une position où elles étaient faiseuses de rois et où elles dirigeaient leur peuple, les femmes se sont retrouvées subitement, exclues de tout.

Colonisation et recul des femmes

Sous la colonisation, les femmes devront faire face à de multiples agressions, d'abord par rapport à leur identité de femme et ensuite en tant que peuple dominé. Elles seront exclues du savoir, de l'avoir et du pouvoir.

C'est le modèle colonial qui exclut les femmes du savoir. La politique d'éducation était ouvertement sexiste. En 1918, seules 503 filles fréquentaient les écoles de l'Afrique Occidentale Française (AOF). Elles étaient 2500 en 1925 et 7140 en 1940; c'est-à-dire à peine le

dixième de la population masculine en cours de scolarisation (Bouche 1977). Sur le plan professionnel, les femmes ont accusé un retard de plusieurs générations sur les hommes. L'École normale William Ponty, pépinière des futurs cadres et chefs d'État africains, fut ouverte en 1910 et c'est seulement en 1939 qu'y fut fondée une section féminine.

La colonisation a exclu les femmes de l'avoir et les a privées de leur autonomie économique en s'attaquant à des secteurs tels que le commerce et l'agriculture, naguère sous leur contrôle. En 1904, pour les territoires sous occupation française, la loi foncière ne reconnaît comme légale que la propriété privée, personnalisée et dûment enregistrée. Et s'appuyant sur le Code de Napoléon⁵, toute propriété fut presque automatiquement attribuée au chef de famille qui fait «naturellement» référence au mari.

La colonisation a accentué les inégalités en spécialisant les hommes dans les cultures commerciales pour l'exportation – coton, cacao, café, arachide, etc. – et en confinant les femmes dans les cultures vivrières. En mettant l'accent sur les cultures d'exportation, en faisant appel exclusivement à la main-d'œuvre masculine et en réservant aux hommes les terres les plus riches et les technologies modernes, il a consacré le recul économique de la femme.

C'est la colonisation qui a exclu les femmes du pouvoir. La prétention stipulant que la femme devait se soumettre à l'ordre colonial et à son mari lui enlevait tout droit de représentation. Ainsi l'idéologie coloniale a largement contribué à installer les femmes dans de nouveaux rapports de soumission à l'homme aux niveaux économique et politique et elles auront beaucoup de mal à s'en sortir. Ainsi, les mouvements de femmes ont une double signification: la défense des intérêts de leur communauté et la défense de leur statut.

Luttes politiques et sociales contre la domination masculine et coloniale

C'est sur le plan économique et sur le plan juridique que le colonisateur a le plus organisé l'exclusion des femmes, et c'est dans ces deux domaines que les femmes ont eu à se mobiliser.

⁵ Pour Napoléon, la famille n'avait d'autre finalité que de fabriquer des soldats et elle devrait être régie comme un régiment ayant comme chef le mari, pour veiller à l'ordre et à la discipline.

Défense des intérêts économiques

Les manifestations les plus précoces et les plus efficaces contre le colonisateur citées par les historiens sont d'abord apparues au Nigeria et ont été conduites par les femmes des marchés qui se constituèrent en groupes organisés de contestation. Les femmes se rebellaient contre l'ordre colonial toujours à l'affût de nouvelles taxes, mais aussi parce qu'il remettait en question l'ordre ancien qui leur reconnaissait des espaces propres de pouvoir.

Au Nigeria, en 1925, dans le port de Calabar, on a signalé un soulèvement contre l'imposition par les Anglais d'une patente et l'abandon des anciennes pratiques monétaires avec les cauris. Les femmes incendièrent les marchés, barrèrent des routes, retirèrent les enfants des écoles et assaillirent les tribunaux locaux de leurs plaintes. Les troubles durèrent d'octobre à décembre 1925. En 1929, il y eut un soulèvement des femmes qui, suite à un recensement, craignaient l'imposition et parmi elles, 55 y laissèrent la vie. L'ordre ne fut rétabli qu'au début de janvier 1930. Les femmes contestaient les règles coloniales qui risquaient de leur ôter des droits qu'elles avaient jusqu'ici exercés. En effet, les commerçantes légiféraient sur les marchés où elles fixaient les tarifs, réglaient les litiges et imposaient des amendes.

Au Nigeria, les femmes des marchés mettront en place des cadres associatifs pour faire face aux lois coloniales et même si, selon C. Coquery-Vidrovitch, la date de création de la fédération générale, dite Association des Femmes des Marchés de Lagos (LMWA) est inconnue, l'organisation était bien vivante au milieu des années 1920. La vitalité de l'organisation des femmes dans les marchés est confortée par l'existence de syndicats de femmes comme celui d'Alakoro, enregistré en 1938, celui des vendeuses du marché Faji en 1939 et celui des marchandes de *gari* – farine de manioc – en 1940.

Partout en Afrique, les premières des contestations sont parties des marchés. Ce fut le cas à Lomé, avec le soulèvement des femmes en 1933.

Luttes pour la défense de droits politiques

Exclues de l'espace politique par le pouvoir colonial qui ne leur reconnaissait pas le droit d'élire et moins encore celui d'être éligibles, les femmes africaines et notamment les Sénégalaises, n'avaient d'autres choix que d'intégrer les espaces masculins pour mener leur combat.

Ainsi, à côté des divers partis politiques comme la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) et le Rassemblement Démocratique Africain (RDA), ou des syndicats tels que l'Union Générale des Travailleurs d'Afrique Noire (UGTAN), évoluent des organisations féminines affiliées ou intégrées. Pour certains auteurs (Ba Konaré 2000), elles ont joué plutôt des rôles d'animatrices dans les partis politiques en y suivant un mari ou un frère. Cependant, en regardant de près, on peut dire qu'elles ne perdaient pas de vue leurs propres intérêts.

Au Sénégal, les Français avaient décidé d'accorder le droit de vote aux Françaises sur le territoire colonial en le refusant aux autochtones, mais la riposte ne se fit pas attendre: dans le journal officiel de la République française du 21 mars 1945, étaient publiés côte à côte deux décrets pris le 19 février 1945. Le premier autorisait les femmes européennes hors de la métropole à voter, tandis que le second le refusait aux femmes citoyennes de l'AOF. À Saint Louis comme à Dakar, les femmes se mobilisèrent massivement contre cette mesure qui les frappait. Pendant les meetings, elles préconisèrent des actions concrètes, telles que de s'en prendre aux Européens qui iraient aux urnes le jour du scrutin. Face à l'ampleur du mouvement et à la détermination des femmes, le 17 mars 1945, le ministre des colonies fut obligé de céder. Le Conseil d'État annula le décret du 19 février 1945 et le remplaça par le suivant: «Les femmes citoyennes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les citoyens français». (Sow Dia 1995, 33)

Les femmes ont essayé de trouver des cadres unitaires d'action pour mener leur combat. Au Sénégal, en 1952, les femmes de l'Union Démocratique du Sénégal (UDS) se constituent en amicale dans le but d'aider les hommes constamment harcelés par l'administration coloniale. Pour contourner la pression politique qui se resserrait de plus en plus autour d'eux sans être brimées à leur tour, elles ont élargi le noyau de base aux femmes appartenant à d'autres partis en créant, entre 1953 et 1954, l'Union des Femmes Sénégalaises (UFS). Face au problème de la reconnaissance de l'organisation à cause de la coloration politique de ses membres, elles se déclareront apolitiques et recevront leur récépissé le 15 juin 1956. Ce qui ne les empêchera pas de poursuivre leur idéal traduit par leur slogan: «L'indépendance avant tout». Elles ont été de toutes les batailles, y compris pour dire non au général de Gaulle en 1958. Elles étaient membres du Comité de

défense des libertés démocratiques, constitué le 22 mai à Dakar par différents acteurs appartenant à des partis politiques, des syndicats, des organisations de jeunes gens et de femmes (De Benoist 1982). L'UFS a été la première organisation à avoir célébré le 8 mars au Sénégal, en 1954.

À partir de 1959, l'UFS s'effritera à cause du départ de ses éléments moteurs. La secrétaire générale, Jeanne Martin Cissé est retournée en Guinée. La Présidente a suivi son mari au Nigeria où il est affecté comme ambassadeur. L'éclatement de l'UDS et les conflits entre les partis dont elles étaient membres allait inévitablement avoir un impact sur cette organisation. Malgré tout, cette expérience a été porteuse car le cadre des partis, surtout ceux de gauche, leur a permis de participer à des rencontres internationales et leur a offert des occasions d'acquérir une expérience politique et de comprendre la nécessité d'avoir une autonomie.

Comme l'affirme Jeanne Martin Cissé: «L'Union des Femmes Sénégalaises a été le noyau de la prise de conscience pour les membres de la nécessité de se retrouver au-delà de l'appartenance à un parti politique». Selon elle, c'est dans le cadre de l'UFS qu'a germé l'idée de créer un groupement de femmes africaines (Sow Dia 1995, 73). Durant la période du Référendum de 1958, les membres de l'Union s'étaient rendus à Bamako où elles avaient pris contact avec des associations féminines en vue de créer une organisation africaine régionale de femmes. L'UFS profita d'une des réunions organisées à Bamako par l'Union Générale des Travailleurs d'Afrique Noire (UGTAN), pour y tenir une conférence internationale du 8 au 10 mars 1958 et une réunion des cadres les 10 et 11 septembre de la même année. À cette époque, Bamako était un bastion du syndicalisme. À l'issue d'une réunion qui s'est tenue du 20 au 24 juillet 1959 à Bamako, elles vont créer l'Union des Femmes de l'Afrique de l'Ouest (UFOA). Cette organisation qui ne regroupait que la zone francophone aura une brève existence du fait de problèmes organisationnels. Malgré cet échec, les femmes continuent leurs efforts de construction d'un cadre unitaire d'action, facilité par la création d'un regroupement constitué par la Guinée et le Ghana, auquel viendra s'ajouter le Mali. En 1960, la Conférence des peuples africains, dont le secrétariat est assuré par la Guinée et le siège établi à Accra, servira de tremplin aux associations féminines de la Guinée, du Mali et du Ghana. Ce regroupement prendra contact

avec d'autres associations de femmes dont le Nigeria. La poursuite des efforts permettra en 1960 la tenue d'un séminaire de femmes africaines à Ibadan. En 1961, se tient à Conakry la première Conférence des femmes où, en dehors des membres de l'ex UFOA, on note la présence de femmes de la Sierra Leone, du Liberia, du Nigeria, du Maroc, de la Tunisie et de l'Algérie. C'est au sortir de cette conférence que les participantes décident de créer une Panafricaine des Femmes. À la même période se préparait la création de l'Organisation de l'unité Africaine (OUA) et Jeanne Martin Cissé, mandatée par Sékou Touré pour accompagner le Secrétaire général de la Conférence des peuples africains, Abdoulaye Diallo, profita des missions de contacts pour se mettre en rapport avec les femmes des pays visités. En 1961, lors d'un séjour au Tanganyika, Julius Nyerere accepte la proposition d'une réunion des femmes africaines dans son pays. C'est ainsi que la conférence constitutive de la Panafricaine des femmes, née avant l'OUA, s'est tenue du 27 au 31 juillet 1962 à Dar-Es Salam, en Tanzanie. Cette conférence a regroupé toutes les associations féminines francophones et anglophones de l'Afrique occidentale. On y retrouve la Rhodésie à travers ses militantes des mouvements de libération, les mouvements de libération de l'Afrique du Sud, la délégation kenyane conduite par Marguerite Kenyatta, le Tanganyika pour l'Afrique de l'Est et du Sud, tandis que l'Afrique centrale fut représentée par les femmes du Cameroun; le Congo connaissant des troubles sociaux et politiques.

La Panafricaine des femmes apportera un soutien indéfectible aux femmes des pays sous domination étrangère et victimes de la ségrégation raciale comme en Afrique du Sud. De par son statut consultatif, la Panafricaine des femmes qui intervient à l'Assemblée générale de l'OUA, invitera les femmes des mouvements de libération africaine aux différentes manifestations qui se tiendront en Afrique et en Europe, en leur offrant ainsi un lieu d'expression. La Panafricaine sera victime de la division politique internationale durant ces années: certains pays évoluant plus ou moins sous la houlette des pays de l'Europe de l'Est, avec à leur tête l'Union soviétique et d'autres penchant du côté des puissances colonialistes de l'Europe de l'Ouest. La Panafricaine des femmes n'échappera pas aux effets de cette division, mais aujourd'hui, avec la création de l'Union africaine, elle a repris un second souffle.

Leçons d'expériences africaines: pratique et théoriques

Les Africaines se sont organisées bien avant l'avènement des conférences mondiales pour faire face aux problèmes auxquels elles étaient confrontées. Le silence assourdissant sur cette partie de l'histoire du mouvement des femmes africaines s'explique entre autres par une rupture générationnelle⁶ et la faiblesse de la recherche sur le continent; mais de leurs luttes, nous pouvons tirer des enseignements sur le plan politique, associatif et de la recherche.

Les enseignements au niveau politique et syndical

On peut considérer la Guinée de Sékou Touré comme étant un précurseur du principe des quotas de femmes en politique. Le Parti Démocratique de Guinée (PDG) inscrit dans ses statuts la nécessité d'un nombre minimum de femmes à toutes les instances locales, régionales et nationales. Ce combat commencé en 1953 se poursuivit après l'indépendance. En 1968, 25 des 75 députés PDGG élus à l'Assemblée nationale (soit 33%) furent des femmes. En 2000, sous Lansana Konté, elles n'étaient plus que 10 femmes sur 114 députés, soit moins de 9%. On comptait 16% de femmes aux échelons régionaux et 12% au comité central du Parti. Le Parti donna la priorité à la lutte contre l'élitisme, ainsi qu'à la promotion de l'éducation, ce qui allait favoriser les militantes ayant un niveau culturel très faible. Il permit une évolution remarquable de la scolarisation des filles. La proportion des filles scolarisées passa de 25% en 1959 à 50% en 1966. Ces progrès commenceront à se détériorer en 1970. Le taux de scolarisation était de 17,3% en 1990 et de 35,5% en 1997.

Sékou Touré fut aussi le seul exemple d'homme politique en Afrique à avoir mis en place une véritable stratégie d'alliance entre les femmes et son parti. Il déclarait que les femmes étaient doublement exploitées et par la colonisation et par les hommes, et que la contradiction entre hommes et femmes était l'une des bases de la société. C'est pourquoi, pour lui, l'alliance entre le Parti et les femmes était

⁶ Aucune de ces femmes, ni Jeanne Martin Cissé, ni Rose Basse, ni Arame Tchoumbé Samb, n'a fait l'objet de reconnaissance sociale des militantes des générations suivantes ou de tout autre ordre.

indispensable et avait un aspect complémentaire. Il avait l'habitude de dire: «La femme soutient le Parti et le Parti émancipe la femme». Il a cherché le soutien des femmes pour asseoir son parti.

Selon le sociologue guinéen Barry Alpha Amadou Beno⁷, le rapport entre Sékou Touré et les femmes guinéennes tenait certes de la séduction, mais surtout, il avait su s'approprier les préoccupations des femmes et savait bien les traduire. C'est pourquoi elles se sont reconnues en lui. Il a su les propulser avec des mesures révolutionnaires comme la loi sur la polygamie et celle de l'égalité du traitement salarial. Grâce à lui, Jeanne Martin Cissé sera élue au Conseil de sécurité de l'ONU et sera la première femme de l'histoire de cette institution à présider le Conseil de sécurité en 1972.

Les femmes aussi utilisèrent Sékou Touré pour se protéger contre les abus des hommes. En 1964, la direction du Parti essaya de supprimer les sections villageoises féminines, avec pour seul argument que ces groupes semaient la zizanie dans les familles. Sékou Touré finit par imposer leur rétablissement et le renforcement de leurs prérogatives. La mesure la plus importante consistait sans doute à donner aux femmes le droit de vérifier l'application effective des décisions du Parti concernant les femmes. En 1959 et en 1964, elles manifestèrent leur mécontentement devant la disparition des produits alimentaires de première nécessité.

Face à des intérêts en conflit, l'alliance entre Sékou Touré et les femmes de son parti prendra fin le 27 août 1976. Ce jour-là, les femmes guinéennes se rebellent contre le régime, suite à la création d'une police économique réprimant les délits de commerce, lequel frappe davantage le petit commerce féminin. Suite à une altercation à la médina entre une femme et un agent de police, les femmes se dirigent vers la présidence. Les portes leur sont largement ouvertes parce qu'on croit qu'elles sont là pour supporter comme d'habitude leur leader. Une fois la méprise comprise, le président envoie successivement le ministre des Affaires sociales, Sayfoulaye Diallo, et le Premier ministre, pour les calmer, mais sans succès. Il finit par déclarer publiquement qu'il met fin à l'existence de la police économique. Les femmes sortent alors et saccagent tout ce qui symbolise la police et

⁷ Entretien avec Alpha Amadou Benno Barry, à Cotonou le 17 et 18 octobre 2002.

font sauter toutes les barrières à Conakry et à l'intérieur du pays. Le lendemain, le Parti convoqua les femmes pour s'expliquer. Elles vinrent mais se vêtirent en rouge et non aux couleurs du Parti (le blanc). Dans la salle, Sékou Touré n'obtint pas l'adhésion habituelle: les femmes refusèrent de scander le slogan du Parti et à la place, entonnèrent un chant pour dire que le contrat de 1958 avait été rompu. Le Président fut obligé de sortir de la salle, après quoi il demanda à l'armée de rétablir l'ordre. Il s'ensuivit une vague d'arrestations qui firent de nombreux morts. Plus tard, une cérémonie de réconciliation fut organisée et une prétendue cinquième colonne accusée, mais cela marqua le début de la rupture entre les femmes et le Parti Démocratique Guinéen (PDG).

Les alliances politiques

L'expérience du processus de paix et de réconciliation au Burundi est riche d'enseignement et montre que les femmes à elles seules ne pourront atteindre l'objectif global de transformation des rapports sociaux inégalitaires entre les sexes. Elles ont besoin de toutes les forces sociales.

Le processus de paix et de réconciliation du Burundi a jeté ses premières bases en 1996 à Mwanza (Tanzanie). Les premières négociations, auxquelles participaient deux partis seulement, le Front pour la Démocratie au Burundi (FRODEBU) et l'Union pour le Progrès National (UPRONA), s'étaient ouvertes sur une volonté affichée d'exclure les femmes. À la reprise des négociations, le 15 juin 1998 à Arusha, avec la participation de tous les partis politiques (Arusha I), la volonté d'exclure les femmes était toujours maintenue et s'est poursuivie avec Arusha II du 20 au 29 juillet 1998. À la deuxième série de négociations, quand les Burundaises sont arrivées à Arusha en tant que délégation non accréditée, elles se sont heurtées au refus des partis politiques. Elles ont décidé d'agir collectivement et activement pour obtenir gain de cause⁸. Une concession leur a été faite à Arusha III (du 12 au 22 octobre, et du 14 au 19 décembre 1998). Il a été décidé que sept

⁸ En mai 1999, à Arusha, à la demande de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI), j'ai animé un atelier de sensibilisation sur la dimension genre dans le processus de réconciliation. J'étais face à des hommes hostiles à toute idée de participation des femmes au processus de paix. Tout au plus pouvait-on les admettre comme observatrices.

femmes pouvaient assister aux négociations en tant qu'observatrices, mais qu'elles ne reviendraient pas à Arusha IV.

Les manifestations qui ont eu lieu parallèlement aux pourparlers de paix de 1998 à 2000, au cours desquelles les femmes ont fait campagne pour être admises aux négociations, ont fini par changer la façon de voir des responsables politiques. Le point commun des femmes était de considérer que quelles que soient les différences et les conditions, les femmes avaient le droit de participer au processus de négociations et à la rédaction du rapport final.

Les femmes des partis politiques, alliées à celles de la société civile, ont pu identifier ce qui faisait leur identité commune en tant que femmes et ont décidé de mener ensemble la bataille. Le 16 octobre 1998, à la conférence de Mukono en Ouganda, elles ont rencontré le Président Museveni pour discuter de la possibilité de lever les sanctions contre le Burundi et d'inclure les femmes dans les négociations de paix.

En juillet 1999, les Burundaises du pays et de la diaspora se sont rencontrées à Nairobi pour affiner leur stratégie. Toujours en 1999, sous la pression des mouvements de femmes, d'organisations internationales et de bailleurs de fonds, les partis politiques ont fait une concession en leur accordant un statut d'observatrices et, en février 2000, les sept observatrices qui avaient participé aux négociations d'Arusha ont obtenu le statut d'observatrices permanentes. Les femmes ont continué à faire pression pour participer à la mise en œuvre et au suivi de l'accord de paix.

La conférence pluri-partite des femmes burundaises pour la paix qui s'est tenue à Arusha du 17 au 20 juillet 2000 a réuni des femmes de toutes conditions et de tous horizons : réfugiées, émigrées, déplacées, représentantes de la société civile. Les 19 partis représentés à la négociation ont envoyé chacun deux déléguées. Les femmes, toutes origines confondues, ont réussi à définir un programme commun en faisant abstraction de leurs appartenances politiques, parce qu'elles ont fait l'expérience commune de l'injustice économique et sociale, de la discrimination et de la marginalisation en raison de leur sexe et de leur ethnie.

La stratégie reposait sur une consolidation de leur position au sein de leurs partis politiques, tout en nouant une alliance avec des organisations de la société civile, nationales et internationales. Elles ont

aussi cherché l'appui de personnalités comme Nelson Mandela, ou de la vice-présidente de l'Ouganda, le Dr Specioza Wandira Kazibwe, capables de porter leur cause pour faire pression sur les partis politiques conservateurs et les obliger à accepter d'intégrer leurs préoccupations.

Les femmes ont compris qu'il était nécessaire de continuer à se battre au sein des partis pour consolider leurs acquis, car ces positions, aussi insignifiantes soient-elles, pouvaient constituer une base suffisante pour ouvrir d'autres fronts. Mais surtout, elles ont su allier les revendications d'intérêt national concernant l'embargo à des revendications propres en tant que femmes et enfin, elles ont su saisir les opportunités qu'offrait la société civile pour éviter d'être confinées dans les partis à des rôles de faire-valoir.

Implication des femmes dans les luttes syndicales

En Afrique, parce que les femmes étaient marginalisées dans le travail salarié, leur présence dans l'espace syndical a généralement été très faible, mais cela ne les a pas empêchées de porter les revendications des travailleurs. Dans son roman *Les bouts de bois de Dieu*, Sembène Ousmane retrace la part importante prise par les femmes dans la lutte qui a opposé les travailleurs indigènes des chemins de fer du Dakar-Bamako à l'administration coloniale en 1947.

Henriette Diabaté, en relatant la marche des femmes d'Abidjan à Grand-Bassam, montre le rôle joué par les femmes dans la libération des militants du RDA, soutenus par les vendeuses des marchés qui ont décidé d'affamer les colons en refusant de leur vendre leurs produits.

Aujourd'hui encore, les femmes se font remarquer de fort belle manière. En 2007, en Guinée, la grève la plus dure sous Lansana Konté a été dirigée par Hadja Rabiadou Diallo. Cette ancienne secrétaire du premier président guinéen qui, de concours en nominations exceptionnelles devint tour à tour greffière puis magistrate, s'est trouvée à la tête de la Confédération nationale des travailleurs de Guinée (CNTG). Elle a mené la contestation au prix du sang et a été blessée par balle lors des manifestations des mois de janvier et de février 2007 contre la vie chère, la corruption et la mauvaise gestion du régime du président Lansana Konté, qui ont coûté la vie à plus de 120 personnes. C'est elle qui a dirigé la délégation syndicale aux négociations avec le pouvoir.

Le rôle des intellectuelles

Les intellectuelles africaines ont été de toutes les batailles politiques, même si cette partie de l'histoire africaine reste mal connue.

Les premières africaines sorties de l'École Normale des jeunes filles de Rufisque⁹ au Sénégal, comme Annette Mbaye d'Erneville, Jeanne Martin Cissé de la Guinée, ou de l'École africaine de médecine et de pharmacie de Dakar, comme Awa Keita ou d'Europe, comme Jacqueline Kizerbo, ne sont pas restées indifférentes aux problèmes des autres femmes et n'ont pas été à l'écart de la révolte féminine. Peu nombreuses dans leurs pays respectifs pour constituer une force sociale, elles se sont impliquées en politique, ont créé des associations pour dénoncer des tabous sociaux tels que les mariages forcés et se sont attelées à encadrer leurs sœurs pour leur donner une formation et une éducation.

Au Sénégal, Annette Mbaye d'Erneville a lancé le journal *Femmes de soleil* qui sera rebaptisé *Awa* en 1963. Elle a créé en 1977, la Fédération des Associations Féminines du Sénégal (FAFS) et sera aussi à l'origine, en 1987, du Musée de la femme Henriette Bathily, dédiée à toutes les femmes africaines.

Au Mali, Awa Keita a fondé le Syndicat des femmes salariées de Bamako et sera la première femme élue députée de la Fédération du Mali en 1959 et a fait adopter au Gouvernement un code de mariage novateur en 1962.

En Guinée, Jeanne Martin Cissé, première femme à avoir présidé le Conseil de sécurité des Nations unies en 1972, ministre des Affaires sociales de 1976 à 1984, reste une figure emblématique de la lutte pour les droits des femmes africaines. Ancienne secrétaire générale de l'Union Révolutionnaire des Femmes de Guinée (URFG), elle sera la première dirigeante de l'Organisation panafricaine des femmes.

Durant les années 1970, avec l'arrivée plus importante de femmes universitaires, on observe l'émergence d'associations sur une base professionnelle, parmi lesquelles les femmes juristes se sont fait remarquer. Elles ont largement contribué à la diffusion des textes et lois concernant les femmes, par le biais d'émissions radiodiffusées. Elles ont fait des examens systématiques des textes de loi tels que le code de la famille, le code du travail, les textes régissant les statuts des agents de

⁹ Cette école a formé environ 405 élèves provenant de 9 territoires africains.

la fonction publique et les textes sur l'imposition, pour y relever toutes les discriminations envers les femmes. Elles ont proposé aux gouvernements des amendements à ces textes afin de rétablir les femmes dans leurs droits.

Les intellectuelles africaines se sont aussi illustrées pendant les dernières décennies du XX^e siècle dans la contestation des thèses occidentales. En 1977, sous la houlette de Marie Angélique Savané, des femmes comme Aminata Traoré, Marjorie Mbilyini et bien d'autres ont organisé un colloque historique autour du thème «Pour la décolonisation de la recherche». Ce colloque, qui a donné naissance à l'Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement (AFARD), leur a permis de formuler explicitement leur position par rapport à l'ensemble des sciences sociales qui selon les initiatrices «sont caractérisées par une orientation eurocentriste développée dans le contexte du système capitaliste expansionniste». Marjorie Mbilyini nous dit:

L'AFARD est née en réaction à l'afflux de chercheurs FED (Femme Et Développement) de l'extérieur, qui faisaient des incursions dans les pays africains pour recueillir de l'information sur les femmes africaines, obtenir grades et promotions, grâce à des publications élaborées pour des lecteurs non africains et emporter à la fin, dans leurs pays d'origine, les connaissances acquises. Les chercheurs africains faisaient face à la concurrence croissante de chercheurs étrangers qui jouissaient d'un avantage inéquitable du fait de leur accès plus grand aux fonds de recherche et aux moyens de publication. (Mbilyini 1984, 292).

L'AFARD a contribué à la définition de nouveaux cadres d'analyse des rapports hommes/femmes. Elle a aussi largement contribué à promouvoir un vaste réseau de femmes chercheuses, mais elle n'a pas échappé à l'influence des idéologies et des normes occidentales et au clivage entre anglophones et francophones. Ces clivages ont atteint selon Aminata Traoré un niveau inquiétant en 1994, à la préparation de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Dakar. Quoi qu'il en soit, l'AFARD a ouvert un débat qui n'est pas encore clos: celui de la décolonisation de la pensée, objet du colloque du Pôle genre et développement en octobre 2008 à l'IHEID.

Conclusion

L'analyse des expériences que nous avons citées nous conforte dans l'idée que nous avons encore beaucoup à apprendre de l'Afrique, qui a beaucoup à partager avec le reste du monde.

Le monde occidental a donné le meilleur de lui-même pour l'acquisition des droits civils et politiques. Aujourd'hui, il s'agit de dépasser la revendication des droits et de se tourner vers la conquête du pouvoir; et dans ce domaine, il faudra compter avec les Africaines, car avec les famines, le SIDA, les guerres et autres, il y a des chances qu'elles deviennent les principales forces de contestation du continent. Il faudra compter sur l'Afrique non seulement pour l'action, mais aussi pour la génération de modèles pratiques et théoriques.

Sur le plan pratique, beaucoup de pays commencent à se rendre compte de la nécessité de changer les règles du jeu pour une meilleure représentation des femmes dans les instances de gouvernance. Les mécanismes d'accès au pouvoir dans leurs formes actuelles sont défavorables aux femmes, car avec le mode de scrutin des «dites démocraties occidentales», la communauté masculine a été préférée à la communauté féminine (Stamp 1990).

Le Rwanda, le Burundi, l'Afrique du Sud, le Niger, le Maroc et la Mauritanie ont permis de faire progresser sensiblement la représentation des femmes. La conceptualisation des pratiques comme celle du Rwanda avec une liste composée uniquement de femmes devant élire leurs représentantes, ou celle de la liste réservée au Maroc est une nécessité. Elles ouvrent des perspectives théoriques quant à l'approfondissement du bicaméralisme.

Par le passé, les Sumériens avaient recours au critère de l'âge pour prendre des décisions et avaient introduit le bicaméralisme sur ce principe. Il y avait une assemblée de combattants composée de jeunes et une assemblée composée d'anciens. Le roi se devait d'écouter chaque groupe avant de déclarer la guerre.

Pour nous, il s'agit, sans pour autant aller vers un bicaméralisme sexué, de réfléchir sur des mécanismes d'élection parallèles pour choisir les hommes et les femmes devant siéger à la même assemblée.

Bibliographie

- Ba Konaré, A. 2000. Histoire des femmes du Mali. In *Femmes bâtisseurs d'Afrique*, Québec: Musée de la Civilisation.
- Barry, B. 1985. *Le Royaume du Waalo: le Sénégal avant la conquête*. Paris: Karthala.
- Benoist (de), J. R. 1982. *L'Afrique Occidentale Française de 1944 à 1960*. Dakar: Les Nouvelles Éditions africaines du Sénégal.
- Bouche, D. 1975. L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1817 à 1920: Mission civilisatrice ou formation d'une élite? Paris: Éditions Honoré Champion.
- Cohen, D. 2000. Masculinité et visibilité sociale: le spectacle de l'État dans la construction de la nation mexicaine. *Clio* 12-2000. Également disponible en ligne sur <http://clio.revues.org/document191.html>
- Coquery-Vidrovitch, C. 1994, *Les Africaines. Histoire des femmes du XIX^e au XX^e siècle*. Paris: Édition Desjonquières.
- Cordonnier, R. 1987. *Femmes africaines et commerce. Les revendeuses de tissu de la ville de Lomé*. Paris: L'Harmattan.
- Diabaté, H. 1975. *La marche des femmes sur Grand-Bassam*. Abidjan/Dakar: Les Nouvelles Éditions Africaines.
- Djibo, H. 2001. *La participation des femmes africaines à la vie politique: les exemples du Sénégal et du Niger*. Paris: L'Harmattan.
- Gilbert, M. 2001. *Luttes des femmes et luttes sociales en Haïti: problématiques et perspectives*. Port-au-Prince: Éditions Areytos.
- Hama, B. 1972. *Contes et légendes du Niger*. Paris: Présence africaine.
- Hardy, G. 1913. De l'enseignement des filles en A.O.F. *Bulletin de l'enseignement de l'A.O.F.* 6: 99-202.
- Kaké, I. B. 1975. *Anne Zingha, Reine d'Angola, première résistante à l'invasion portugaise*. Paris/Dakar/Abidjan/Yaoundé: Éditions A.B.C, N.E.A., C.L.E.
- Mbilinyi, M. 1984. Research Priorities in Women Studies in Eastern Africa. *Women Studies International Forum*. 7(4) : 289-300.
- Sarr, F. 2001. Dimension genre dans le programme de relance des activités économiques et sociales en Casamance. Rapport de la mission préparatoire du PRAESC (Programme de Relance des Activités Économiques et Sociales) Dakar: PNUD/UNIFEM.
- Sow Dia, A. 1995. L'évolution des femmes dans la vie politique sénégalaise de 1945 à nos jours. Mémoire de Maîtrise. Faculté des lettres et sciences humaines, Département d'histoire. Dakar: Université Cheikh Anta Diop.
- Stamp, P. 1990. La technologie, le rôle des sexes et le pouvoir en Afrique. Ottawa: Centre de recherches pour le développement international (CRDI).
- Touré, M. 2006. La recherche sur le genre en Afrique: quelques aspects épistémologiques, théoriques et culturels. www.codesria.org/Links/conferences/gender/TOURE.pdf

The Palestinian Women's Movement: From Resistance and Liberation to Accommodation and Globalization*

Eileen Kuttab

Introduction

I have been asked to talk about the Palestinian struggle and the role of the Palestinian women's movement in the struggle; I found it very difficult to talk about Palestine in a vacuum while every country in the Middle East is in turmoil and is struggling against global intervention, authoritarian regimes, undemocratic practices, poverty, unemployment and the collapse of humanity. Situating the Palestinian struggle in a global and regional context becomes more relevant to this Forum as globalization in its different expressions and faces has created a human deficit all over the world and particularly in the Middle East.

The new Empire has created its new network namely multi-nationals and financial corporations, in addition to the regional regimes, or the national governments which bureaucratically, politically and economically represent narrow special interest groups where wealth and power is concentrated, ensuring harmony with the global systems, instead of the local systems. International interests now have hegemonic control over local contexts including the Middle East. In addition, this process has marginalized the people at large and confiscated their willingness to resist and remain steadfast throughout their oppression. National

* The first part of this paper is based on a recent publication by the author. See Kuttab (2008).

governments have all gathered to promote democracy and reform through economic prosperity using “wars”. Real physical wars that not only have invaded our economies and markets, but also our lands, homes, families and schools by destroying civilizations and cultures. The wars in Palestine, Iraq and Lebanon are good examples of this new hegemony in the region where a New Middle East is being re-shaped. A Middle East that is subjugated by oppression, humiliation and alienation, with the support of the national political regimes; a region where the global substitutes the local and where resistance against colonial occupation becomes illegitimate, and where oppression by occupying forces become justifiable as a legitimate tool for spreading democracy and sustaining a unique form of security (Kuttab 2008).

The international players have promised the concerned nations to end poverty, unemployment, famine, and gender inequality, through economic and political reform, as well as empowerment of the poor and of women. They have claimed to promote human and sustainable development, but they have failed to do so as their promises have not been genuine. The neo-liberals have not invaded the Middle East to bring democracy but to cause chaos, destruction and despair. They have disorientated the political parties and social movements, and limited their capacity to challenge their model; they have subverted their efforts and diffused their power through the creation and cushioning of NGOs that become appendages and tools for generalizing their paradigms. They have undermined accountable and social public figures while at the same time creating technocrats and co-opting potential leaders. They have developed programs with a community and human face, transforming class politics into de-development, depoliticizing influential sectors of the population, and depriving a wide range of social groups from quality services. They have transformed civil society organizations into becoming accountable to overseas donors instead of local communities. Solidarity, a valuable concept for revolution in the region, was transformed into collaboration and egotism, and finally exploitation of the poor became a vehicle for the nourishment of a neo-liberal economy.

The NGO ideological frameworks have invoked pragmatism, citing the decline of the revolutionary left, the triumph of capitalism in the East, and the loss of alternative approaches to development. All this is being used to convince the people to work within the niches of the free market imposed by structural adjustment policies, and to confine

politics to purely electoral parameters. Hence, this period becomes one of the most critical periods in the history of the Middle East region as the true face of globalization is being exposed, and the political and economic corporate schemes are being instated. The recent earthquake among the financial institutions of global capitalism points out the corruption and greed of the political systems, and is a very important indicator for the beginning of the collapse of neo-liberal policies, a lesson that the South should learn and utilize to the utmost (Kuttab 2008).

Dichotomy of Transformation

While Arab regimes have internalized defeat, people's heroic resistance has continued to challenge it. While a neo-liberal definition of democracy is being promoted through militarism, the Palestinian democracy and the elections of the Palestinian legislative council in 2003 expose the double standards of the international democracy, which differentiates between a "right and suitable" form of democracy, and a "wrong and unsuitable" democracy. All this represents a period in history where two conflicting paradigms are struggling to prevail, the first being the global corporate paradigm that is using all means possible including wars to control resources and block future growth and development in the Middle East, while subjugating any resistance. The second paradigm concerns a national level, representing resistance movements, but without reflecting similarity and harmony, as there is no homogenous movement. National resistance movements are a combination of two trends, a fundamentalist trend that will abort the democratic heritage of the resistance, and a national democratic one that is challenging the new world order and the Zionist occupation in order to promote an alternative paradigm that launches the national comprehensive development process, based on real democracy and people's right to self-determination.

Palestinian Women's Movement: New Roles and Responsibilities

We place the Palestinian women's movement as an extension and part of the national democratic struggle, or a movement that has evolved